



## VILLE DE GRACEFIELD

### AVIS PUBLIC

Est donné aux contribuables de la Ville de Gracefield, que :

Le règlement suivant a été adopté lors de la séance du 13 novembre 2017 et a été approuvé par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports le 15 février 2018 :

- Règlement no. 176-2017 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils sur une partie du chemin de la Rivière-Gatineau.

Quiconque veut prendre connaissance dudit règlement peut le consulter ou s'en procurer une copie aux heures normales de bureau.

Donné à Gracefield, ce 26 février 2018

Céline Bastien  
Directrice générale adjointe / greffière adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée directrice générale adjointe et greffière adjointe de la ville de Gracefield, certifie sous mon serment d'office avoir publié, l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site web, au bureau municipal entre 8 heures et 16 heures ainsi qu'une copie dans l'édition du journal la Gatineau du 1<sup>er</sup> mars 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 26ième jour de février 2018.

Céline Bastien  
Directrice générale adjointe et greffière adjointe.